

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** [8] (1905)  
**Heft:** 24

**Artikel:** Devinette  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-255300>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



GUSTAVE DORET

M. Gustave Doret, l'auteur de la partition de la *Fête des Vignerons* qui se célébrera, à Vevey, au mois d'août prochain, est Vaudois. Il est né en 1866, à Aigle, où il fit ses premières études et où il débuta, comme musicien, en qualité de membre de la fanfare du Collège.

Ses parents le destinaient à la médecine.

Sitôt bachelier, Doret part pour Berlin, où il étudie le violon à la Königliche Hochschule, puis pour Paris, où il fut élève de Marsick. En même temps, il suit les leçons de composition de Th. Dubois et de Massenet, puis devint directeur des célèbres concerts d'Harcourt.

Les concerts d'Harcourt ayant pris fin, il succède à Gabriel-Marie comme chef d'orchestre de la Société nationale de musique. Il fut même nommé membre du comité de la société, et cela malgré les statuts qui interdisaient à un étranger d'en faire partie. En Suisse, il dirige avec succès, à Genève, en 1896, la série des concerts symphoniques de l'Exposition nationale.

Les compositions de Doret sont déjà nombreuses. Il serait intéressant d'en suivre le développement depuis le jour où il écrivait la *Voix de la Patrie*, exécutée à l'occasion des Fêtes universitaires de 1891, à Lausanne, jusqu'au *Peuple vaudois*, la dernière en date. Entre ces deux œuvres, se placent, entre autres, les *Sonnets païens* (1892), *Les sept paroles du Christ* (1893-1894) *l'Hymne* (1897), *l'Hymne à la beauté*; trois recueils de mélodies, dont les paroles sont de Baud-Bovy, et qui forment un cycle complet: *Le Livre des mères*, *Jardin d'enfants*, *Airs et chansons couleur du temps*, enfin de nombreux chœurs et mélodies séparées. Comme œuvres dramatiques: *En prison*, opéra-comique en un acte (1892); *Loys*, drame lyrique en 3 actes (poème de Pierre Quillard) qui finira bien par voir les feux de la rampe; les *Armaillis* (1901), drame alpestre en deux tableaux, qui sera joué à l'Opéra comique, au mois de novembre prochain. Doret sera ainsi le premier compositeur suisse qui aura forcé l'entrée du théâtre que dirige, avec une si haute compétence artistique, M. Albert Carré. Dès lors sont venus encore *Le Nain du Hasli* (1902), et *Nérine* (La Fée d'Ar), texte de Henri Cain et Daniel Baud-Bovy (1903), enfin *Le Peuple vaudois* (1902-1903), et la *Léte des Vignerons* (1905).

Les œuvres de Doret sont jouées partout. *Les sept paroles du Christ* ont été exécutées à Vevey, à Lausanne, à Zurich, à Neuchâtel, en Allemagne et en Hollande. De même *l'Hymne* et *l'Hymne à la Beauté* ont figuré dans nombre de programmes. Les *Sonnets païens*, les *Airs et Chansons couleur du temps* sont au répertoire de toutes les cantatrices de concert. En Hollande, des auditions du *Jardin d'enfants* ont été organisées dans plusieurs villes au cours de 1902.

B.



Le rhume de cerveau.

Cette affection est en général peu grave si les complications ne surviennent pas. Cependant en certain cas, elle peut causer de dangereux désordres chez les enfants à la mamelle qu'elle empêche de têter et pour les vieillards chez lesquels elle peut provoquer l'apoplexie. Il importe donc de ne pas la négliger. On peut en avoir raison au début par une transpiration abondante, obtenue au moyen d'infusions de mauve ou de bourrache. Si ce traitement ne suffit pas, le malade prendra avant les repas des bains de pied d'eau chaude mêlée de cendre de bois. Des bains chauds d'avant-bras de même nature seraient préférables si l'on pense que le rhume provienne d'un refroidissement des bras.

On respirera en outre de la vapeur d'infusions émolientes ou narcotiques. Des inspirations ammoniacales composées de 50 grammes d'ammoniaque dissout dans environ 125 grammes d'eau, avec addition facultative de 5 grammes d'eau de Cologne constituent un excellent remède contre le rhume de cerveau.

La recette de bonne femme qui consiste à se graisser la naissance du nez plusieurs fois par jour avec du suif chaud ne doit pas être négligée. Elle cause en effet un soulagement immédiat et souvent durable.

Nous conseillons également d'employer des prises de menthol mélangé à parties égales d'acide borique pulvérisé.

Docteur JACK.



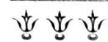
RECETTES ET CONSEILS



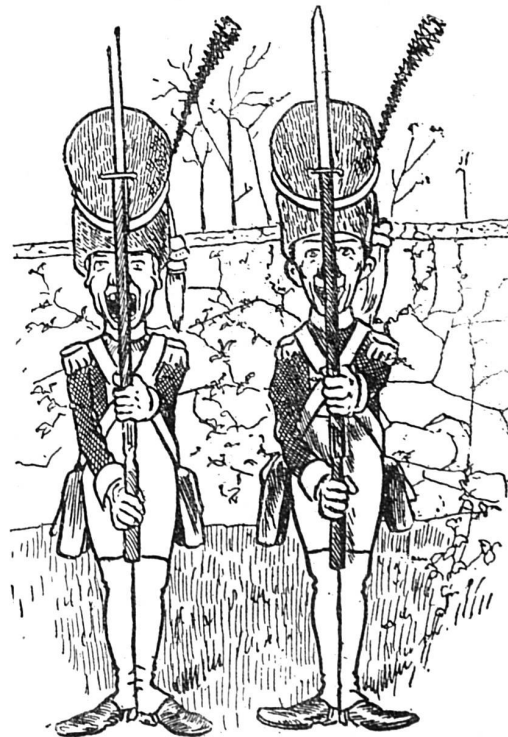
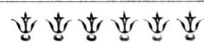
Traitement contre les pucerons.

On a signalé naguère à la Société nationale d'agriculture un nouveau mode de traitement contre le puceron lanigère du pommier et une foule d'autres insectes aphidiens, parasites des plantes fruitières ou ornementales. Ce traitement consiste dans l'emploi de l'alcool ou du pétrole, dissolvants des corps gras qui protègent les organes tégumentaires de l'insecte, et du savon noir dont la potasse alcaline agit corrosivement sur les mêmes organes non protégés.

Le mélange se compose de trois litres d'alcool non rectifié ou de pétrole et d'un kilogramme de savon noir, le tout étendu de cinq fois son poids d'eau, pour l'emploi au petit balai, contre le puceron lanigère; on double la dilution, si l'emploi doit être fait à l'aide du pulvérisateur. Etendu de dix fois son poids d'eau, ce mélange est sans action corrosive, même sur les organes tendres des plantes.



DEVINETTE



Cherchez Napoléon !